

1

(N° 203.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

RAPPORT *fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur NICOLAS LANDA.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS ,

Par requête adressée au roi, le 21 mai 1836, le sieur Nicolas Landa sollicite la naturalisation ordinaire.

Né à Englefontaine, département du Nord (France), le pétitionnaire s'est fixé depuis 29 ans à Erquelinnes (province du Hainaut), où il a un établissement de poterie en terre. Il est marié et a deux enfants. Il jouit de la considération de ses concitoyens et sa conduite tant privée que politique a toujours été irréprochable. Il possède des propriétés bâties et autres et son commerce lui procure des bénéfices suffisants pour vivre honnêtement.

Le rapporteur,

MAERTENS. .

Le président,

DU BUS aîné.